Déclaration CTMEN du 15 décembre

Loi 3DS

Madame la secrétaire générale,

Monsieur le directeur des ressources humaines,

Nous souhaitons lors de ce CTMEN interpeller le ministre de l’éducation nationale de la jeunesse et des sports et l’ensemble du gouvernement sur le projet de loi 3DS.

Nos organisations syndicales CGT Educ’Action, FSU, FNEC-FP FO, SGEN-CFDT, *UNSA Education, SNALC* n’ont jamais cessé depuis les premiers échanges sur ce projet de faire part de leurs inquiétudes et de leur opposition à des décisions qui viendraient décentraliser des personnels ou déstabiliser le fonctionnement des EPLE.

L’amendement du gouvernement qui vise à donner l’autorité fonctionnelle aux collectivités locales est en ce sens totalement inacceptable. Il aggrave de surcroît la rédaction initiale de l’article 41 que les organisations syndicales avaient pourtant déjà repoussée par un vote défavorable unanime de leur part au CTMEN comme au CSE. Il nous apparaît d’autant plus incompréhensible que le dossier législatif et l’étude d’impact élaborés par l’exécutif pointent « qu’un tel dispositif serait potentiellement dysfonctionnel ».

Nous partageons cette analyse : une telle mesure fragiliserait très fortement le fonctionnement des collèges et des lycées en créant une situation ingérable au sein même des équipes de direction.

Prendre cette décision sur la base de débats en commission des lois à l’Assemblée nationale qui ont montré la méconnaissance du fonctionnement des établissements est une grave erreur.

Le cadre actuel permet déjà de travailler à l’amélioration du rapport entre les collectivités et les établissements, il faut s’en saisir.

En arbitrant dans le sens de la rupture au sein des équipes de direction par stratégie politique, le gouvernement va mettre des femmes et des hommes dans une situation humainement intenable et va déstabiliser les collèges et les lycées. Cette situation ne manquera pas de générer des dissensions préjudiciables à la sérénité du cadre de travail que les établissements doivent réserver au quotidien à tous les personnels et aux élèves.

Nous demandons au gouvernement de revenir sur cette décision et aux parlementaires de ne pas voter ce projet en l’état.